

ses tendances, ses idiomes; elle tient d'eux la hardiesse et la flexibilité, la vigueur et la grâce, la fécondité d'invention et l'idéalisme tempéré par un juste sentiment du réel, qui caractérisent son génie » (Littré).

Par des émigrations successives et en suivant différents courants, la race aryenne s'est répandue dans l'Europe. Les Hellènes, les Latins, les Celtes (?), les Germains, les Slaves, forment les rameaux de cette souche privilégiée, qui, partie des plateaux de l'Imaüs, devait conquérir le monde.

C'est par l'étude des langues, mieux que par tous les autres caractères ethnographiques, que l'on a pu, de nos jours, suivre pour ainsi dire pas à pas et avec une rigueur presque mathématique cette filiation si curieuse. « Les langues aryennes, répandues aujourd'hui dans le monde entier, se rattachent toutes à l'ancien sanscrit et au zend, et par eux à la langue d'un petit peuple qui habitait, il y a six mille ans, les montagnes de l'Asie intérieure » (Littré). Du reste, cette langue, ainsi que les idiomes qui en découlent, *langues à flexion*, comme disent les linguistes, se prête particulièrement à traduire toutes les nuances et toutes les délicatesses de la pensée. Les langues sémitiques, plus raides, plus immuables, moins flexibles, étaient d'avance condamnées à une diffusion moindre. Quant aux *langues agglutinatives* des races touraniennes et jaunes, elles répondent évidemment à un développement moins avancé de l'esprit humain.

C'est donc à la race blanche et au rameau aryen qu'appartient la suprématie définitive; mieux douée que les autres, elle sort victorieuse de la lutte pour l'existence. Le Nouveau Monde lui appartient tout entier; l'Australie, le haut Orient, l'Afrique elle-même, sont serrés de près et envahis de toutes parts. L'issue est facile à prévoir et ne saurait être douteuse. Mais la lutte n'a fait que se déplacer; c'est entre les différents rameaux de la famille aryenne que le combat sévère pour l'existence ou pour la prépondérance (car, au point de vue historique, c'est tout un) s'accuse de plus en plus; et l'avenir seul décidera lequel de ces rameaux, latin, germanique ou slave, est le plus vigoureusement trempé pour le combat et saura s'assurer la victoire.

Ainsi envisagée dans sa lente et pénible évolution, l'histoire de l'homme est pleine d'enseignements; elle nous montre la loi nécessaire, inéluctable du progrès, de la lutte et de la perfectibilité; elle nous apprend que si certaines races, après avoir brillé d'un vif éclat, déclinent, s'effacent et finissent par disparaître, c'est qu'elles n'ont pas su, par le travail et l'exercice incessant, maintenir la suprématie primitivement acquise. Pour l'hygiéniste en particulier, ce tableau est instructif; il y puise une conviction nouvelle de la nécessité d'exercer et de développer toutes les facultés humaines, de fortifier les corps et d'aiguiser les intelligences. La prospérité des individus et celle des sociétés sont à ce prix.

## II

## Ethnogénie de la France.

BIBLIOGRAPHIE. — PEZRON. *De l'antiquité de la nation et de la race des Celtes*, 1705. — VIVIEN DE SAINT-MARTIN. *Origine des Kymris et des Gaëls*, in *Bulletin de la Société ethnologique*. 1846. — GRIMM (Jacob) und PICTET. *Ueber die Marcellinischen Formeln, Marcellus Burdigalensis*, in *Abhandlungen der Berliner Akademie*. 1855. — BROCA. *Recherches sur l'ethnologie de la France*. 1859. — *Nouvelles recherches sur l'anthropologie de la France en général et de la basse Bretagne en particulier*. 1868. (*Mém. de la Société d'anthropologie*.) — *Qu'est-ce que les Celtes?* (*Bull. de la Soc. d'anthrop.*) 1864. — PÉRIER. *Fragments ethnologiques sur les Gaëls et les Cymris*. Paris, 1857. — LAGNEAU. — *Des Gaëls et des Celtes* (*Mém. de la Société d'anthropol.*). 1860. et art. *Celtes* in *Dict. encyclop. des sciences médicales*. — G. LAGNEAU. *Notice questionnaire sur l'anthropologie de la France*, in *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1861, t. II, p. 327-417. — P. BROCA. *Sur la prétendue dégénérescence de la population française*. 1867.

Il nous faut maintenant quitter le terrain des considérations générales, pour serrer la question de plus près et pour étudier sur un espace plus étroit les questions ethnographiques, dont nous n'avons envisagé jusqu'à présent que les côtés les plus élevés. Et s'il faut, sous ce rapport, donner la préférence à un pays sur les autres, notre choix ne saurait être douteux : c'est en France que nous écrivons, c'est sur la terre de France que nous voulons puiser les éléments de cette étude plus détaillée et qui jusqu'à présent n'avait jamais été abordée, à ce point de vue, par aucun des auteurs qui ont écrit sur l'hygiène.

Nous voulons examiner, sous le rapport de l'*hygiène privée et publique*, la composition ethnogénique de la population française, indiquer les caractères physiques, les aptitudes diverses, les conditions vitales de chacune de ses races considérées séparément, réunir dans un tableau d'ensemble le résultat de toutes ces analyses et formuler enfin les conclusions pratiques qui en découlent, soit au point de vue de la législation, soit au point de vue de l'administration, soit au point de vue médical.

Depuis quelques années seulement cette science a été traitée avec précision en France, où elle a été, en quelque sorte, créée par la Société d'anthropologie<sup>1</sup>, et déjà l'hygiène lui est redevable de considérations importantes.

<sup>1</sup> La Société d'anthropologie a été fondée en 1859; tout le monde sait la part décisive prise par M. Broca à sa création et à son développement.

Ainsi, il a été remarqué que la population de la péninsule armoricaine ne comptait que peu de myopes et de phthisiques : ils sont en assez grand nombre dans l'ancienne Provence. Tandis que la scrofule est très fréquente dans les six départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal, de la Lozère et de l'Aveyron, elle se rencontre à peine chez les habitants du littoral méditerranéen. Il est acquis que les Lorrains sont particulièrement sujets aux affections calculeuses. On a constaté aussi des inégalités considérables de mortalité dans des provinces voisines entre elles, mais dont les habitants émanent de races différentes. M. Bertillon, se basant sur des calculs d'une période de dix ans, trouve que la vie moyenne atteint trente ans en Bretagne et cinquante en Normandie; la fécondité relative présente aussi de grandes variations selon l'origine ethnique des habitants des localités observées. Les peuples scandinaves et germaniques, qui colonisèrent en grand nombre notre pays, paraissent s'être fait remarquer par leur aptitude génératrice.

Peu de pays sont arrivés au caractère d'unité et d'homogénéité que présente aujourd'hui la France. Et cependant la nation française est issue des germes les plus divers. Parmi ces éléments ethniques multiples qui, isolément d'abord, réunis plus tard, ont concouru à constituer notre pays, tous les auteurs (César, Pline, Pomponius Mela, Ammien Marcellin) sont d'accord pour distinguer surtout, dans les habitants des Gaules, trois races distinctes, ayant une origine, une langue, des lois et des institutions différentes : la *race celtique*, qui s'étendait de la Garonne à la Seine et à la Marne, et de l'Océan aux Alpes; les *Aquitains* ou *Ibères*, fixés entre les Pyrénées et la Garonne, et les *Belges* ou *Gaëls*, occupant la région comprise entre la Seine, la Marne et l'Escaut. Pour retrouver aujourd'hui les caractères anthropologiques de ces races et le type ethnique auquel elles semblent appartenir, nous avons à consulter tour à tour les éléments que nous fournissent les débris d'ossements humains, les documents historiques, enfin l'observation directe des populations actuelles.

Nous nous occuperons d'abord de la race celtique, qui paraît avoir été dans notre pays la race primordiale. Parmi les ossements humains qui ont été recueillis dans les contrées occupées par les Celtes, des crânes dolichocéphales ont été trouvés à côté de brachycéphales. On a même constaté des mésaticéphales et des eurycéphales. Il n'a donc pas été possible de fonder sur ces recherches une caractéristique craniologique de la race celtique.

L'histoire est féconde en documents utiles : elle ne renferme cependant pas les éléments d'une démonstration absolue, le nom de Celte étant synonyme de Gaulois pour la plupart des auteurs anciens, qui confondent ainsi les Celtes et les Gaëls.

Cependant nous voyons les Celtes occupant l'Europe centrale et occidentale. Éphore les place au delà des pays connus vers l'Occident; Hérodote nous apprend qu'ils habitent au delà des colonnes d'Hercule, c'est-à-dire par delà le détroit de Gibraltar, que traversaient les navires phéniciens se rendant dans le N. O. de l'Europe; les Celtes paraissent avoir longtemps maintenu leur autonomie nationale entre la Seine, la Garonne, l'Océan Atlantique et les Alpes, pays que tous les auteurs anciens s'accordent à désigner sous le nom de Celtique. Pline emploie la même dénomination et César remarque que les habitants de cette région, nommés *Galli* par les Romains, s'appelaient Celtes dans leur propre langue.

Enfin, et par-dessus tout, l'observation directe de la population actuelle et de ses caractères, rapprochée des descriptions anciennes et des types ethniques auxquels elle semble se conformer, nous aide à reconstituer, partiellement du moins, le type anthropologique de la race celtique. Desmoulin et Bory de Saint-Vincent ont fait connaître les caractères principaux du type celte<sup>1</sup>.

M. Lagneau donne aux *Celtes* les caractères anthropologiques suivants, qu'il oppose à ceux des *Gaëls* et des *Ibères* :

Crâne sous-brachycéphale, à région antérieure large et saillante, tandis que le crâne ibère présente une prédominance occipitale, et que le crâne germanique septentrional est dolichocéphale, allongé d'arrière en avant; cheveux lisses, plats, non bouclés, blonds ou châtain clair dans l'enfance, bruns ou d'un châtain plus ou moins foncé dans l'âge adulte, tandis que les cheveux de race ibère sont généralement plus ou moins raides, frisés et bouclés, de couleur foncée dès l'enfance, noirs à l'âge adulte, et que les cheveux de la race germanique, lisses, non bouclés, sont presque blancs dans l'enfance et blonds ou rouges dans l'âge adulte; dépression naso-frontale considérable, yeux et iris gris clair, tandis que dans la race ibère les yeux grands, vifs, ont l'iris d'un brun foncé, et que dans la race germanique il est d'un bleu clair; face large et menton arrondi, tandis qu'il est ordinairement petit et étroit dans la race ibère, et que la face allongée se termine inférieurement par un menton assez long dans la race germanique septentrionale; teint frais et coloré, mais non pas basané, ni d'une blancheur éclatante comme dans la race germanique; cou assez court; épaules larges et horizontalement placées; poitrine large et développée; courbes rachidiennes : cervicale, dorsale et lombaire peu prononcées, tandis que, dans la race ibérienne, le cou est allongé, le thorax est bombé à sa partie antéro-supérieure, les épaules sont légèrement déclives, et les incurvations rachidiennes, très-prononcées, donnent de la souplesse, de l'élégance à la démarche, tandis que, dans la race germanique, le cou est long, les épaules larges, le thorax développé surtout verticalement, aplati antérieurement, et les incurvations rachidiennes peu prononcées donnent à l'attitude une certaine raideur non dépourvue de noblesse; membres bien musclés, formes du tronc et des membres un peu courtes et trapues, tandis que, dans la race ibère, avec un certain développement musculaire, les formes sont sveltes et les extrémités fines,

<sup>1</sup> Desmoulin définit les Celtes « une race d'hommes à la barbe et aux cheveux épais, toujours bruns ou noirs, ainsi que les yeux; à la peau d'un blanc terne, sans presque d'incarnat aux joues, au nez joint au front par une légère dépression, au visage plus arrondi qu'ovale, aux membres et au corps si velus qu'un véritable pelage couvre souvent leur dos, robuste et peu sensible aux intempéries de l'air. »

tandis que dans la race germanique l'ossature est grande et massive, les membres sont volumineux, le tronc est long et élancé, les extrémités sont fortes et grosses; taille petite, plus petite que la moyenne des populations de race ibérienne, mais surtout beaucoup plus petite que la taille très élevée des populations de race germanique.

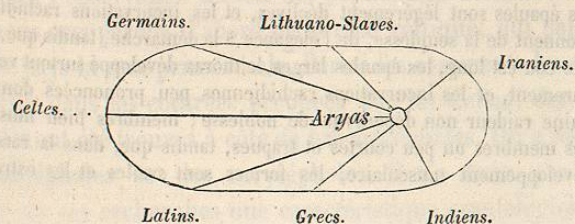
D'autres observations sont encore intéressantes au point de vue plus spécial de l'hygiène.

MM. Sistach, Boudin, Bertillon et Lagneau ont remarqué que les habitants des départements de la Bretagne différaient de ceux de la Normandie par leur petite taille, par une mortalité beaucoup plus considérable, par une moindre proportion d'exemptés pour myopie, hernie et mauvaise denture. Selon MM. Martin et Folley, les soldats originaires de la zone centrale de la France, c'est-à-dire de l'ancienne Celtique, seraient ceux qui, dans l'armée d'Afrique, fourniraient, relativement à l'effectif, le moins de malades, mais qui, une fois atteints par les maladies, présenteraient la plus forte mortalité proportionnelle.

Mais, après avoir reproduit les traits principaux qui paraissent caractériser la race celtique, une nouvelle question se présente.

D'où viennent les Celtes? Ont-ils une origine et une histoire antérieures à celles que nous avons esquissées? Ont-ils occupé exclusivement les régions que nous avons décrites? Y sont-ils autochthones? Ou bien les Celtes ne seraient-ils que le rameau le plus anciennement séparé des Aryas, peuple qui, dans la plus haute antiquité, aurait occupé les vastes régions de l'ancienne Bactriane, entre la mer Caspienne à l'O. et la chaîne de l'Indo-Koush (Turkestan actuel)? Les travaux de Renard et de Pictet tendent à appuyer cette opinion.

Pictet a voulu exprimer graphiquement les rapports linguistiques existant entre les membres de la grande famille indo-européenne et les Celtes, leur rameau le plus occidental, et il a tracé l'ellipse allongée suivante, dont l'un des foyers figure le point de départ de la race aryenne, d'où auraient émigré les populations celtique, latine, grecque, germanique, lithuano-slave de l'Europe, indienne et iranienne de l'Asie.



L'importation du bronze et des haches de bronze en Occident par les Celtes est invoquée à titre d'argument par les partisans de l'origine asiatique.

Cependant MM. d'Omalius d'Halloy, Périer et Lagneau, qui mettent en doute l'origine aryenne des Celtes, considèrent que la fabrication du bronze en Orient, son importation en Occident, ne peuvent établir une démonstration en faveur de l'origine orientale des Celtes; que même, en rapprochant, avec les linguistes, le mot *coyremor* (cuivre, dans la langue celtique gaélique) de *kramala* en sanscrit<sup>1</sup>, on peut remarquer qu'un peuple qui reçoit d'un peuple étranger un produit nouveau lui emprunte souvent, en le modifiant plus ou moins, l'expression qui sert à le désigner. Ils ont ajouté que puisque, d'après les linguistes, les Aryas primitifs connaissent le fer avant que les Celtes eussent quitté les régions voisines de l'Indo-Koush, il est au moins étrange qu'en Europe le fer, d'une utilité bien supérieure à celle du bronze, soit resté inconnu durant la longue période archéologique du bronze dont les Celtes auraient été les importateurs. MM. d'Omalius d'Halloy, Périer et Lagneau, ne retrouvent en Orient aucun vestige de l'origine asiatique des Celtes.

Il y a là un problème très complexe dont nous avons voulu rassembler les éléments sans en formuler la solution.

La plupart de nos populations du S. O. qui occupent le pays au midi de la Garonne semblent devoir être rattachées aux *Ibères*, *Aquitains*, *Ligures*, aux cheveux noirs et aux yeux bruns. Ces peuples paraissent avoir parlé des langues voisines de l'euskuara, encore actuellement en usage parmi les Basques des Pyrénées. Les habitants de la basse Navarre, du pays de Soule, dans le département des Basses-Pyrénées, sont regardés comme les descendants les moins mêlés de cette race ibérienne. Ils ont gardé longtemps, en France, leurs fueros.

Les Basques, et surtout leurs femmes, qui souvent mieux que les hommes conservent leurs caractères ethniques, se font remarquer par leurs grands yeux, vifs et expressifs, par leur bouche et leur menton finement dessinés, par leur visage un peu étroit inférieurement, par leur système musculaire bien développé, bien que leur stature soit moyenne, par leurs mains et leurs pieds petits et bien modelés, le cinquième doigt étant presque aussi long que le quatrième, enfin par la belle conformation du cou et des épaules, par suite de la voussure antéro-supérieure du thorax et des courbures rachidiennes alternatives, fortement prononcées dans les régions cervicale et dorsale, comme dans les régions lombaire et sacrée, courbures rachidiennes qui donnent une grande souplesse aux mouvements, une extrême agilité, une grande aptitude aux exercices d'adresse, une belle prestance, une certaine distinction à l'homme, beaucoup de grâce et une véritable élégance à la femme.

Ces divers caractères donnés par M. Lagneau sont basés sur les recher-

<sup>1</sup> D'après Pictet, les différences entre le celtique et le sanscrit sont exclusivement limitées à la permutation des consonnes initiales et à la composition des pronoms personnels avec des prépositions, et le fond des racines celtiques est en grande partie identique à celui des radicaux sanscrits.